



INDUSTRIE

Réglementation EASA PART 145

<p>Objectifs : Connaître les exigences du règlement européen PART 145 et les modalités d'application qui permettent la délivrance et le renouvellement de l'agrément des ateliers d'entretien d'aéronefs et de composants.</p> <p>Être capable de s'impliquer dans une organisation de maintenance.</p>	<p>Personnes concernées</p> <p>La formation est particulièrement adaptée aux dirigeants responsables, responsables techniques, responsables qualité, auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs.</p>
PROGRAMME	
<p>Vue générale des règlements européens</p> <ul style="list-style-type: none">• Le règlement 2042/2003 Part 145 : Présentation détaillée, définition, exigences, AMC• Manuel de spécification d'organisme d'entretien (MOE) : présentation du document, objectifs, procédures• Notions de responsabilités liées à l'APRS d'un aéronef et de composants soumis à l'EASA Form 1• Contrôle des connaissances acquises	<p>PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur Spécialiste de la maintenance aéronautique.</p> <p>Méthode pédagogique Formation pratique comportant un grand nombre d'exercices.</p> <p>Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter entreprise Tarif par personne</p>
1 jour	
650 €	
Réf : IND013	

Catalogue PROFORMALYS – 700 stages inter entreprises – partout en France

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Informations, dates de stage et inscriptions sur www.proformalys.com